



Principales décisions de la commission permanente du 8 février 2021

Amiens, le lundi 8 février 2021

Les Conseillers départementaux de la Somme se sont réunis ce lundi 8 février 2021 sous la présidence de Stéphane Haussoulier pour la Commission permanente du mois de février. Les 46 élus ont délibéré sur les 14 rapports inscrits à l'ordre du jour.

Solidarités

► Enfance et famille

Soutien à la parentalité : Attribution d'une subvention de 6 000 € à l'association AGENA pour l'accompagnement social effectué en faveur de victimes de violences conjugales, dans le cadre des dispositifs « *Téléphone alerte Grave Danger* » et « *bracelet anti-rapprochement* ».

► Insertion et logement

Insertion :

Poursuite en 2021 du soutien pour l'accompagnement socioprofessionnel et l'encadrement technique des salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) au sein des structures d'insertion par l'activité économique : attribution de 2 200 608 € de subventions pour la réalisation de 44 projets d'accompagnement et d'encadrement des salariés en CDDI au sein des SIAE.



Mesure 4 du Plan de relance

« Aider les bénéficiaires du RSA à retrouver un emploi »

Répartition de 100 000 € pour le soutien exceptionnel en faveur des structures d'insertion par l'activité économique et de 103 850 € en faveur de 6 structures pour leurs projets d'investissement.

- Attribution de 15 000 € à l'association Harmonessence pour l'accompagnement de 20 allocataires du RSA.
- Attribution de 35 000 € à l'association Initiative Somme France Active Picardie pour l'accompagnement des structures de l'Économie Sociale et Solidaire.
- Attribution de 19 700 € à l'association Jean-Luc François pour la mise en place de 3 actions d'accompagnement à la professionnalisation des métiers de la couture.

Logement et habitat :

Répartition de 8 485 € pour le maintien à domicile des personnes âgées (8 dossiers) et 22 000€ pour des actions de lutte contre la précarité énergétique (34 dossiers) dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.

► **Autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées**

Frais d'hébergement en accueil diversifié :

L'approvisionnement en équipements de protection individuelle des structures relevant de la compétence du Département était issu des stocks du Département. Depuis le début de l'année celui-ci est remplacé par un complément de financement aux structures. Pour les établissements qui bénéficient d'une tarification, le coût est intégré dans l'objectif annuel des dépenses : répartition de 764 910 € aux services d'aide à domicile et de 31 395 € aux résidences autonomie pour l'achat d'équipements de protection individuelle pour leur personnel dans le cadre de la crise sanitaire.

Aide à l'investissement :



Mesure 2 du Plan de relance

« Améliorer les conditions de vie des personnes âgées et handicapées, à domicile et en établissement »

Subvention de 82 631 € à l'EHPAD « Les Aînés d'Acheux » pour le projet d'extension de ses locaux afin d'y accueillir son activité d'accueil de jour.

Aménagement du territoire, habitat, environnement et ruralité

► **Environnement / Espaces naturels sensibles**

Préservation, gestion et valorisation des sites naturels dans la Somme :

Acquisition pour 1 200€ d'une parcelle située à Vaux-sur-Somme, entre la RD 233 et l'ENS des étangs de la Barette et de la Falaise Sainte Colette, pour y réaliser la liaison pédestre entre l'ENS et la Véloroute Vallée de Somme et mise en œuvre d'une gestion pastorale (5 chèvres) encadrée par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France.

► **Aménagement**

Politique territoriale 2017- 2021 : accompagnement des communes et intercommunalités dans la mise en œuvre de la dernière année de la politique territoriale 2017-2021 :

- Répartition de 276 496 € en faveur des CC Aumale - Blangy-sur-Bresle, Grand Roye, Nièvre et Somme et Territoire Nord Picardie pour la réalisation de 5 projets ;
- Subvention de 500 000 € à la commune d'Albert pour son projet de requalification de l'espace urbain Emile Leturcq ;
- Répartition de 197 064 € en faveur de 42 communes pour la réalisation de leurs projets ;
- Répartition d'une subvention de 272 807 € en faveur de 12 communes pour la réalisation de leurs projets de restauration et de valorisation du patrimoine rural.

Subvention de 22 772 € à la commune de Bussus-Bussuel et 8 561 € à la commune de Cramont dans le cadre du dispositif de soutien exceptionnel en faveur des 12 communes impactées par les intempéries du 17 avril 2020.

Réseau départemental de communication haut débit

Contribution 2021 à hauteur de 1,88 M€ du Département aux investissements de Somme Numérique pour la réalisation du réseau haut débit «*Philéas Net*»

Infrastructures

► Entretien et exploitation des infrastructures routières

Répartition de 3,03 M€ pour un entretien de qualité des infrastructures routières du département :

- 662 000 € pour 4 opérations d'aménagement des traverses en accompagnement des travaux de bordurage et d'assainissement pluvial (Arrest, Grand-Laviers, Miraumont, Villers-Bretonneux)
- 1 325 000 € pour 3 opérations de renforcement de chaussées en enrobés (Herbecourt, RD 1029 de Mons-en-Chaussée à RD 937, RD 934G de RD168 à 476)
- 600 000 € pour l'achat d'enrobés pour la réalisation de reprofilage de routes départementales en régie
- 200 000 € pour les travaux de réparations sur le patrimoine des ouvrages hydrauliques et des ouvrages d'art
- 188 019 € pour la réalisation de travaux dans le cadre de conventions de co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de Villers-Bretonneux et la communauté de communes du Val de Somme
- 60 000 € pour la recherche d'amiante et d'hydrocarbures sur les chaussées devant faire l'objet de travaux de fraisage

Indemnisation de préjudices occasionnés aux activités commerciales par des chantiers départementaux

Travaux de renforcement de chaussée sur la RD 1029 à Villers-Bretonneux du 8 juin 2020 au 31 juillet 2020 :

- . Charcutier traiteur : indemnisation de 12 000 € (- 43% du chiffre d'affaires)
- . Boulangerie : indemnisation de 10 747 € (- 34% du chiffre d'affaires)

► Sécurité des infrastructures routières

Répartition de 1,5 M€ pour lutter contre l'insécurité routière, en assurant notamment le renouvellement de la signalisation routière (horizontale et verticale) et en aménageant les zones du réseau routier présentant des fréquences d'accidents corporels anormalement élevées :

- 650 000 € pour la signalisation horizontale
- 380 000 € pour la signalisation verticale
- 135 000 € pour la gestion des plantations
- 315 000 € pour diverses opérations de sécurité
- 10 000 € pour la signalisation touristique

► **Opérations structurantes d'aménagement de la voirie routière**

Poursuite de la mise en œuvre des orientations stratégiques 2016-2021 en matière de nouvelles infrastructures routières et de travaux de réhabilitation d'ouvrages d'art :

- 550 000 € pour la desserte du Vimeu industriel (3,3M € d'autorisation de programme) ;
- 1 500 000 € pour la desserte de l'aéroport Albert-Picardie (5,2 M€ d'autorisation de programme) ;
- 210 000 € pour l'ouvrage d'art de Bouillancourt la Bataille ;
- 220 000 € pour l'ouvrage d'art rivière « Avre » à Trois Rivières ;
- 220 000 € pour l'ouvrage d'art de Brocourt ;
- 285 000 € pour l'ouvrage d'art de Thoix.

► **Exploitation et maintenance de la voie navigable**



Mesure 11 :

« Un territoire vert et vertueux à moins d'1h30 des métropoles parisiennes et lilloises »

250 000 € pour la réalisation de relais nautiques et passerelles à Amiens et Long et 1,3 M€ pour la réalisation en 2021 d'un programme de travaux de maintenance de la voie navigable et la poursuite du projet « Vallée de Somme, Vallée idéale ».

► **Modernisation des infrastructures fluviales**

Réalisation du programme d'actions du Plan Somme 2, prolongé jusqu'en 2022, avec notamment le rétablissement du continuum hydro-écologique :

- 30 000 € pour des études de faisabilité pour le rétablissement du continuum hydro-écologique au barrage d'Ailly-sur-Somme
- 40 000 € pour des études de maîtrise d'œuvre du continuum hydro-écologique du barrage des 6 Moulins à Abbeville

► **Exploitation et maintenance des ports de pêche et de commerce**

Répartition de 400 000 € pour la réalisation du programme 2021 d'exploitation et de maintenance des trois ports de pêche et de commerce départementaux (Saint-Valery-sur-Somme, Le Crotoy et Le Hourdel) :

- maintien en bon état du chenal d'accès, des superstructures, quais ou estacades ;
- modernisation des équipements d'exploitation des ouvrages de chasse hydraulique ;
- poursuite de l'opération spécifique engagée en 2020 pour conforter la digue submersible délimitant le chenal d'accès au port de Saint-Valery-sur-Somme.

► **Modernisation des infrastructures portuaires**

Mise en œuvre du projet Baie de Somme visant à la réalisation de chasses hydrauliques pour le maintien des tirants d'eau dans les ports de pêche et de commerces départementaux :

- 120 000 € pour la poursuite des études relatives à la création d'un bassin dépoldérisé au Hourdel ;
- 10 000 € pour la poursuite des études d'une aire de carénage au port du Hourdel ;

- 170 000 € pour la poursuite des études relatives à l'extraction des sédiments du Bassin des Chasses du Crotoy.

Culture

► **Soutien au fonctionnement des associations et structures locales à caractère culturel**

Poursuite en 2021 du soutien du Département aux projets des structures culturelles qui s'inscrivent dans les projets culturels de territoire et/ou avec les différents dispositifs sectoriels qu'il met en œuvre au titre de sa politique culturelle (schéma de développement des enseignements artistiques, éducation artistique et culturelle, appels à projets,...) :

Répartition de 29 500 € en faveur des associations suivantes :

- 15 000 € au Centre Culturel Jacques Tati ;
- 5 000 € au Théâtre d'Animation Picard ;
- 5 000 € à la Communauté d'agglomération d'Amiens Métropole pour la réalisation du programme d'activités 2021 de la Maison du Théâtre ;
- 5 000 € à l'association « le S.L.I.P - Chapelle-théâtre » ;
- 5 000 € à l'association Grabuge Records pour la création et la promotion du premier album du duo pop amiénois Edgär.

► **Soutien aux spectacles**

Poursuite en 2021 du soutien du Département aux festivals et spectacles pour le développement de l'accessibilité de l'offre culturelle en particulier dans les territoires ruraux :

- 5 000 € à l'association « Brass Action » pour l'organisation de la 17ème édition du festival « Jazz à Montonvillers » du 2 au 4 juillet 2021 ;
- 1 200 € au Comité des fêtes des hortillonnages de Camon pour l'organisation de la 43ème « Fête des hortillonnages » les 29 et 30 mai 2021.

► **Devoir de mémoire**

Attribution d'une subvention de 250 000 € à la Commonwealth War Graves Commission (CWGC) pour la restauration du « Mémorial aux disparus » de Thiepval.

Développement agricole

Attribution d'une subvention de 105 000 € à l'association Agro-Sphères pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2021 ;

Répartition de 14 605 € pour 4 projets de diversification agricole dans le cadre du co-financement Pass'Agri Filières.

Tourisme

Labellisation « Bistrots de Pays » de 2 nouveaux établissements, portant ainsi à 10 le nombre de membres du réseau : « Au coin de la Baie » à Grand Laviers et « La chaumière » à Allery.

Soutien à la promotion de la destination Baie de Somme

Nouveau dispositif de soutien à la fréquentation des hébergements touristiques dans la Somme

► Remboursement de 80 € pour un séjour de 2 nuitées minimum au sein d'un hébergement touristique de la Somme (hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes, résidences de tourisme...) entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2021- Budget de 800 000 € soit 10 000 bénéficiaires potentiels.

► Soutien aux fêtes et manifestations touristiques

Poursuite du soutien du Département pour l'organisation d'évènements et de manifestations les plus structurantes du territoire et concourant à la notoriété et à l'attractivité de la Somme :

- 20 250 € à l'association « Les Spectacles d'Ailly-sur-Noye » pour l'organisation de son spectacle « Le Souffle de la terre 2021 » (représentations les vendredis et samedis du 20 août au 18 septembre 2021) ;
- 30 000 € à l'association du « Festival de l'oiseau et de la Nature » pour l'organisation de son 30^{ème} festival prévu du 24 avril au 2 mai 2021.

Les délibérations du Conseil départemental et de sa commission permanente sont en ligne sur <http://www.somme.fr/deliberations/deliberations-arretes>

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse

